

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 12/06/18.

Vote de validation de PV des dernières réunions : SUD a demandé un report de vote pour le PV du 30 Novembre car il y a un litige au sujet du 9 Mai accordé chôme payé au Haillan et pas à St Médard.

La CGC/CFDT a volé au secours de la direction qui a refusé le report et leurs élus ont voté le PV. SUD a refusé le vote.

Ce premier CE avec les nouveaux élus donne le ton...

Situation économique et de l'emploi :

La directrice nous a informé d'un surplus d'extrusion au CEP, elle devrait nous informer rapidement sur le volume à produire.

Nous avons demandé un renfort d'effectif au CEP pour des raisons de sécurité. De par leurs positions, les intérimaires ne peuvent pas s'exprimer sur les problèmes de charge.

Nous avons également demandé un renfort d'effectif au CSA. Le sujet devrait être rediscuté au prochain CE.

Mobilités entrantes Mai : 1 cadre au CEP depuis Issac. 1 cadre direction qualité du Haillan.

Mobilités entrantes Juin : 1 opérateur Licorne depuis Regulus. 1 technicien bureau étude outillage depuis Safran Engineering Services.

Mobilités sortantes : 2 techniciens qualités vers Issac. 1 cadre direction achats vers le Haillan. 1 cadre direction financière vers le haillan.

Embauches externes: 1 technicien maintenance industrielle méthodes, 1 technicien approvisionnement, 1 cadre direction achat et 1 cadre RH.

Départs : 1 techniciens vers Roxel. 1 technicien programme et 1 technicien qualité produit en ATAA. 1 Cadre programme et 1 cadre bureau étude en ATAA. 1 cadre en retraite aux achats.

Soit 6 départs et 4 embauches, l'érosion continue...

Emplois précaires : 1 CDD et 44 Intérimaires.

Motion pour un audit des comptes du CE :

La CGC/CFDT a proposé de voter un audit du CE par un cabinet d'expert comptable. Les élus SUD ont demandé de séparer le vote sur l'audit et celui sur le choix du cabinet.

L'audit a été voté à l'unanimité. SUD s'est abstenu sur le choix du cabinet.

Compteurs CP : SUD a demandé s'il y avait des difficultés avec les compteurs de congés.

Le DRH a confirmé qu'il y avait un problème empêchant de poser des CP via le logiciel et qu'il fallait passer par la hiérarchie. Il espère une résolution rapide du problème.

Service Santé : Nous avons demandé confirmation du départ du médecin et la raison. La direction n'a pas souhaité s'exprimer sur ce départ.